

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 1206****25 novembre 2004****SOMMAIRE**

A.T. Investment S.A., Luxembourg . . . . .	57870	Heritam Sicav, Luxembourg . . . . .	57861
Agence Uelzecht S.A., Esch-sur-Alzette . . . . .	57885	Immobilière de l'Attert, S.à r.l., Redange-sur-Attert . . . . .	57847
Agri-Food S.A., Luxembourg . . . . .	57848	Ingénierie-Trading-International, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	57851
Alenca S.A., Luxembourg . . . . .	57855	Interfinancial S.A., Luxembourg . . . . .	57848
Aleph Sicav, Luxembourg . . . . .	57848	Investissements Alimentaires S.A., Luxembourg . . . . .	57884
Belvaux (Lux), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	57883	IPEF IV Holdings N°1 S.A., Luxembourg . . . . .	57880
Beva International, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	57849	IPEF IV Holdings N°4 S.A., Luxembourg . . . . .	57880
Billy S.A., Luxembourg . . . . .	57885	JBW S.A.H., Strassen . . . . .	57872
Billy S.A., Luxembourg . . . . .	57885	Karl Treppenbau, S.à r.l., Rosport . . . . .	57847
Blue Finance S.A., Luxembourg . . . . .	57842	Karl Treppenbau, S.à r.l., Rosport . . . . .	57847
Brasstown Mansfield I S.C.A., Luxembourg . . . . .	57878	Kompass Venture Capital S.A., Luxembourg . . . . .	57842
Case Lobaio, S.à r.l., Strassen . . . . .	57865	Lairnisia Gestion, S.à r.l. . . . .	57849
Caves Wengler S.A., Rosport . . . . .	57848	Lairnisia Gestion, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	57849
Cellon S.A., Bereldange . . . . .	57885	Lion-Interinvest, Sicav, Luxembourg . . . . .	57883
Chambrair Grand-Duché, S.à r.l., Rosport . . . . .	57847	Lunetterie, S.à r.l., Mensdorf . . . . .	57886
Chorus Security Transport, G.m.b.H., Windhof . . . . .	57870	Luxembourg Investment Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	57866
Chorus Security Transport, G.m.b.H., Windhof . . . . .	57871	Luxembourg Selection Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	57868
Citabel Alimentation, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	57872	Luxopart Holding S.A., Luxembourg . . . . .	57879
CL Earth Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	57854	Luxopart Holding S.A., Luxembourg . . . . .	57880
CL Earth Fund, Sicav, Luxembourg . . . . .	57854	Mamimama Holding S.A. . . . .	57884
Compagnie Francilienne d'Investissements S.A., Luxembourg . . . . .	57859	Mamimama Holding S.A., Luxembourg . . . . .	57885
Compagnie Holding Immobilière de l'Europe du Nord S.A., Luxembourg . . . . .	57858	Marni International S.A., Luxembourg . . . . .	57842
Continental Advisors S.A., Luxembourg . . . . .	57859	Medical Research Consultant Luxembourg S.A., Clémency . . . . .	57853
De'Longhi Finance S.A., Luxembourg . . . . .	57884	Monteferro International S.A., Luxembourg . . . . .	57888
European Marketing Holding S.A., Luxembourg . . . . .	57867	Montségur S.A., Luxembourg . . . . .	57850
Finaxe S.A., Luxembourg . . . . .	57888	Moutfort Fund Management S.A., Luxembourg . . . . .	57861
Finpiave International S.A., Luxembourg . . . . .	57887	N&G Patent Services S.A., Luxembourg . . . . .	57880
Fispa S.A., Luxembourg . . . . .	57887	Natural Global Resources Holding S.A., Luxembourg . . . . .	57847
Fortissimo S.A., Luxembourg . . . . .	57850	Natural Global Resources S.A., Luxembourg . . . . .	57849
Fraspi International S.A., Luxembourg . . . . .	57886	Nierle Media A.G., Weiswampach . . . . .	57881
Funds Management Company S.A., Luxembourg . . . . .	57861	Nitt Kou Am Weurseuk S.A., Luxembourg . . . . .	57878
G.H.C. S.A., Luxembourg . . . . .	57860	Ocala Capital Management Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	57872
Galfin S.A., Luxembourg . . . . .	57860	Ocala Capital Management Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	57874
Gautier, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	57853		
GMM Investments S.A., Luxembourg . . . . .	57864		
Green Tree S.A., Luxembourg . . . . .	57862		
Groupe Krimar S.A., Bertrange . . . . .	57884		
Hamlet Consulting, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	57849		

Parber S.A., Luxembourg .....	57858	Smets Gallery, S.à r.l., Bereldange .....	57877
Pictet Balanced Fund Management (Luxembourg) S.A.H., Luxembourg .....	57863	SOGEDIM, Société de Gestion et d'Investissements Immobiliers S.A., Luxembourg .....	57863
Pictet Targeted Fund Management Company S.A., Luxembourg .....	57862	Société Financière Réolaise S.A., Luxembourg ...	57880
Princess Financière S.A., Luxembourg .....	57850	Solux Participations S.A., Luxembourg .....	57866
Raybaud, S.à r.l., Esch-sur-Alzette .....	57853	Sonagra S.A., Luxembourg .....	57866
Recolux, S.à r.l., Echternach .....	57845	Southampton S.A., Luxembourg .....	57867
Restaurant Pizzeria Chez Dario, S.à r.l., Senningerberg .....	57876	Star Boutique, S.à r.l., Luxembourg .....	57876
Salon de Coiffure Chantal, S.à r.l., Mamer .....	57876	Sun Travel S.A., Luxembourg .....	57868
Sambal S.A., Schifflange .....	57855	Swaziland S.A., Luxembourg .....	57870
Santémédia Group Holding, S.à r.l., Munsbach ...	57861	Tanit Investissements S.A., Luxembourg .....	57871
Schaefer J.-C., S.à r.l., Niedercorn .....	57878	Tetra Finances S.A., Luxembourg .....	57878
Selim S.A., Luxembourg .....	57886	Texlam S.A., Esch-sur-Alzette .....	57863
Selim S.A., Luxembourg .....	57886	Texto Communication, S.à r.l., Luxembourg .....	57878
Smets Country, S.à r.l., Bereldange .....	57874	(Das) Tierhaus, S.à r.l., Grevenmacher .....	57868
Smets Country, S.à r.l., Bereldange .....	57874	(Das) Tierhaus, S.à r.l., Grevenmacher .....	57869
Smets Country, S.à r.l., Bereldange .....	57875	Tober S.A., Luxembourg .....	57854
Smets Country, S.à r.l., Bereldange .....	57875	Tober S.A., Luxembourg .....	57854
Smets Country, S.à r.l., Bereldange .....	57875	Translorries S.A., Luxembourg .....	57871
Smets Country, S.à r.l., Bereldange .....	57875	UBS MFP Sicav, Luxembourg .....	57866
Smets Country, S.à r.l., Bereldange .....	57875	V.A.G. S.A., Luxembourg .....	57843
Smets Country, S.à r.l., Bereldange .....	57875	Vanderburg Plast S.A., Luxembourg .....	57872
Smets Country, S.à r.l., Bereldange .....	57875	Violin Investments S.A., Luxembourg .....	57887
Smets Gallery, S.à r.l., Bereldange .....	57876	Wagner Estrichbau G.m.b.H. Meisterbetrieb, Moersdorf .....	57843
Smets Gallery, S.à r.l., Bereldange .....	57876	Wagner Estrichbau G.m.b.H. Meisterbetrieb, Moersdorf .....	57844
Smets Gallery, S.à r.l., Bereldange .....	57877	Wave Investments S.A., Luxembourg .....	57863
Smets Gallery, S.à r.l., Bereldange .....	57877		
Smets Gallery, S.à r.l., Bereldange .....	57877		

**BLUE FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 79.348.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 21 septembre 2004, réf. LSO-AU04465, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(078728.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

**MARNI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 73.214.

Les comptes annuels rectifiés au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 21 septembre 2004, réf. LSO-AU04458, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(078729.3/693/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

**KOMPASS VENTURE CAPITAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 82.477.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 21 septembre 2004, réf. LSO-AU04453, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(078730.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

**V.A.G. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 85.577.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 10 septembre 2004 que:

1. il a été procédé à une reconstitution entière des organes sociaux. Ont été nommés:

a) *administrateurs:*

- Monsieur Pierre Schmit, directeur de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont
  - Madame Gabrielle Jacquemin, administrateur de société, avec adresse professionnelle à L-4132 Luxembourg, Grand-rue, 7
  - Mademoiselle Gabriele Schneider, directrice adjointe de société, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont
- en remplacement de Messieurs Abdullah Yildirim et Michele Capurso et avec la mission spéciale de statuer sur les exercices 2002 et 2003;

b) *commissaire aux comptes:*

Monsieur Jean Pierre Morel, expert-comptable, avec adresse professionnelle à F-01100 Oyonnax, 49, rue Brillat Savarin

en remplacement de la FIDUCIAIRE BEUMANOIR et avec mission spéciale de statuer sur les exercices 2002 et 2003.

Le mandat des organes sociaux nouvellement élus expirera à l'issue de l'assemblée générale de l'an 2009.

2. Le siège social a été transféré à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

Luxembourg, le 10 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, réf. LSO-AU04218. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077216.3/535/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

**WAGNER ESTRICHBAU G.m.b.H. MEISTERBETRIEB, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-6690 Moersdorf, 3, Millewee.

H. R. Diekirch B 3.164.

Im Jahre zweitausendvier, den vierzehnten September.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Decker im Amtssitz in Luxemburg-Eich.

Sind erschienen:

1.- Herr Josef Wagner, Estrichlegermeister, wohnhaft in D-54340 Longuich, Hospitalfeld 17,

2.- Herr Pasquale Silano, Unternehmer, wohnhaft in D-54340 Trier, Bärenfeldstrasse 32.

3.- Herr Harald Schleimer, Unternehmer, wohnhaft in D-54340 Longuich, Im Maar 1,

4.- Herr Rainer Lentès, Unternehmer, wohnhaft in D-54294 Trier, Trierweilerweg 44,

handelnd in ihrer Eigenschaft als alleinige Anteilhaber welche das gesamte Kapital der Gesellschaft mit beschränkter Haftung WAGNER ESTRICHBAU G.m.b.H. MEISTERBETRIEB mit Sitz in L-6690 Moersdorf, Millewee 3, vertreten, gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar mit dem damaligen Amtssitz in Echternach am 5. August 1988, veröffentlicht im Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et Associations Nummer 307 vom 22. November 1988,

abgeändert auf Grund einer Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar mit dem damaligen Amtssitz in Echternach am 2. Juli 1993, veröffentlicht im Mémorial C Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Nummer 476 vom 13. Oktober 1993,

abgeändert auf Grund einer Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 23. Februar 1995, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 295 vom 27. Juni 1995,

abgeändert auf Grund einer Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar am 6. Februar 2002, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 295 vom 27. Juni 1995, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister in Diekirch, Sektion B unter Nummer 3.164.

Die Komparenten, handelnd wie eingangs erwähnt, ersuchten den amtierenden Notar die nachfolgende durch die Anteilhaber einstimmig genommenen Beschlüsse zu beurkunden wie folgt:

*Erster Beschluss*

Der vorbenannte Anteilhaber Herr Josef Wagner tritt im Einverständnis aller Anteilhaber, seine zehn Anteile ab wie folgt:

- an Herrn Harald Schleimer, vorbenannt, vier (4) Anteile,

- an Herrn Pasquale Silano, vorbenannt drei (3) Anteile,

- an Herrn Rainer Lentès, vorbenannt drei (3) Anteile.

Die Abtretung der Anteile, welche nicht durch Anteilscheine belegt sind, geschieht rückwirkend zum 1. Januar 2004. Die Zessionare haben somit von diesem Datum an Anspruch auf den Gewinn und Ertrag der ihnen abgetretenen Anteile.

Sie treten in alle den vorbenannten Anteilen anhaftenden Rechte und Pflichten.

Der Komparent Herr Harald Schleimer, vorbenannt, erklärt andurch in seiner Eigenschaft als administrativer Geschäftsführer die Anteilabtretung namens der Gesellschaft gemäß dem abgeänderten Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches anzunehmen.

Der Geschäftsführer erklärt desweiteren, daß ihm weder ein Einspruch noch ein Hindernis betreffend die vorhergehende Anteilsabtretung vorliegt.

#### Preis

Die Anteilabtretung fanden statt zu dem unter Parteien vereinbarten Preis von 125,- EUR pro Anteil, machend zusammen 1.250,- EUR welcher der Zedent bekennt und erklärt von den Zessionaren verhältnismässig vor Errichtung gegenwärtiger Urkunde und nicht im Beisein des amtierenden Notar erhalten zu haben, worüber hiermit Quittung und Titel.

#### Zweiter Beschluss

Infolge des vorhergehenden Beschlusses wird Artikel fünf der Statuten abgeändert wie folgt:

«**Art. 5.** Das Stammkapital der Gesellschaft beträgt zwölf tausend fünfhundert Euro (12.500,- EUR) eingeteilt in einhundert (100) Anteile zu je einhundertfünfundzwanzig Euro (125,- EUR), welche wie folgt verteilt sind:

1.- Herr Harald Schleimer, Unternehmer, wohnhaft in D-54340 Longuich, Im Maar 1, vierunddreissig Anteile .....	34
2.- Herr Pasquale Silano, Unternehmer, wohnhaft in D-54340 Trier, Bärenfeldstrasse 32, dreiunddreissig Anteile .....	33
3.- Herr Rainer Lentès, Unternehmer, wohnhaft in D-54294 Trier, Trierweilerweg 44, dreiunddreissig Anteile .....	33
Total: einhundert Anteile .....	100»

#### Dritter Beschluss

Herrn Josef Wagner, vorbenannt, wird andurch in seiner Eigenschaft als technischer Geschäftsführer Demission mit Entlastung erteilt.

Herr Harald Schleimer, vorbenannt, wird in seiner Eigenschaft als administrativer Geschäftsführer bestätigt.

Herr Pasquale Silano, vorbenannt, wird für unbestimmte Dauer zum technischen Geschäftsführer ernannt.

Für alle Geschäfte welche den Wert von 1.250,- EUR nicht überschreiten bedarf es der Unterschrift einer der beiden Geschäftsführer.

Für alle Geschäfte welche den Betrag von 1.250,- EUR überschreiten, bedarf es der gemeinsamen Unterschrift der beiden vorbenannten Geschäftsführer.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg-Eich, in der Amtsstube des amtierenden Notars, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben die Komparenten mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: J. Wagner, P. Silano, H. Schleimer, R. Lentès, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2004, vol. 145S, fol. 9, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf stempelfreies Papier zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg-Eich, den 23. September 2004.

P. Decker.

(903174.3/206/75) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 septembre 2004.

### **WAGNER ESTRICHBAU G.m.b.H. MEISTERBETRIEB, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6690 Moersdorf, 3, Millewee.

R. C. Diekirch B 3.164.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg-Eich, le 23 septembre 2004.

Pour la société

P. Decker

(903175.3/206/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 septembre 2004.

**RECOLUX, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-6493 Echternach, 29, rue Maximilien.

H. R. Luxemburg B 103.102.

—  
STATUTEN

Im Jahre zwei tausend vier, den zwanzigsten September.

Vor dem unterzeichneten Henri Beck, Notar mit dem Amtswohnsitz in Echternach.

Ist erschienen:

Herr Robert Steins, Dipl.-Ing. (FH) Maschinenbau, wohnhaft in D-54675 Wallendorf, Lohengrinstrasse 7, handelnd in eigenem Namen sowie als Bevollmächtigter von:

- Herr Harald Steins, Dipl.-Ing. (FH) Elektrotechnik, wohnhaft in D-54634 Trier, Ludolfstrasse 5,
- Herr Ulrich Studentkowski, Dipl.-Ing. (FH) Maschinenbau, wohnhaft in D-54634 Trier, Engelstrasse 119,
- Herr Franz-Josel Tines, Dipl.-Ing. (FH) Maschinenbau, wohnhaft in D-54662 Speicher, Frankenweg 17,
- Herr Ralf Schorn, Dipl.-Ing. (FH) Maschinenbau, wohnhaft in D-54634 Bitburg, Theobald-Simon-Strasse 2,

auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift vom 31. August 2004, welche Vollmacht, nach gehöriger ne varietur Paraphierung durch den Komparenten und den amtierenden Notar, gegenwärtiger Urkunde beigegeben bleibt um mit derselben einregistriert zu werden.

Welche Komparenten, handelnd beziehungsweise vertreten wie eingangs erwähnt, den instrumentierenden Notar ersuchten, folgenden Gesellschaftsvertrag zu beurkunden, den sie miteinander abgeschlossen haben:

**Titel I. Name, Sitz, Zweck, Dauer****Art. 1.** Zwischen den vorgenannten Parteien, sowie allen welche in Zukunft Inhaber der hiernach geschaffenen Anteile werden, besteht eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung, welche durch gegenwärtige Satzung sowie durch die zutreffenden gesetzlichen Bestimmungen geregelt ist.**Art. 2.** Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung RECOLUX, S.à r.l.**Art. 3.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Echternach.

Er kann durch eine Entscheidung der Gesellschafter in eine andere Ortschaft des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

**Art. 4.** Gegenstand der Gesellschaft ist die Entwicklung und Planung, die Projektbetreuung von Sonderanlagen für Transport-, Förder- und Lagersysteme, von der Konstruktion und Fertigung bis zur Inbetriebnahme sowie Service- und Wartungsarbeiten.

Die Gesellschaft kann ferner alle Geschäfte tätigen, industrieller, handels- oder zivilrechtlicher Natur, welche direkt oder indirekt in Verbindung mit dem Gesellschaftszweck stehen oder welche zur Erreichung und Förderung des Gesellschaftszweckes dienlich sein können.

**Art. 5.** Die Gesellschaft ist für eine unbegrenzte Dauer gegründet.**Titel II. Gesellschaftskapital, Anteile****Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölf tausend fünf hundert Euro (EUR 12.500,-), aufgeteilt in ein hundert (100) Anteile, mit einem Nominalwert von je ein hundert fünfundzwanzig Euro (EUR 125,-), welche wie folgt übernommen werden:

1.- Herr Robert Steins, Dipl.-Ing. (FH) Maschinenbau, wohnhaft in D-54675 Wallendorf, Lohengrinstrasse 7 fünfzig Anteile . . . . .	50
2.- Herr Harald Steins, Dipl.-Ing. (FH) Elektrotechnik, wohnhaft in D-54634 Trier, Ludolfstrasse 5 zwanzig Anteile . . . . .	20
3.- Herr Ulrich Studentkowski, Dipl.-Ing. (FH) Maschinenbau, wohnhaft in D-54634 Trier, Engelstrasse 119 zehn Anteile . . . . .	10
4.- Herr Franz-Josel Tines, Dipl.-Ing. (FH) Maschinenbau, wohnhaft in D-54662 Speicher, Frankenweg 17 zehn Anteile . . . . .	10
5.- Herr Ralf Schorn, Dipl.-Ing. (FH) Maschinenbau, wohnhaft in D-54634 Bitburg, Theobald-Simon-Strasse 2 zehn Anteile . . . . .	10
Total: ein hundert Anteile . . . . .	100

Alle Anteile wurden voll in bar eingezahlt, so dass der Betrag von zwölf tausend fünf hundert Euro (EUR 12.500,-) der Gesellschaft von heute an zur Verfügung steht, wie dies dem unterzeichneten Notar ausdrücklich nachgewiesen wurde.

**Art. 7.** Die Anteile sind zwischen den Gesellschaftern frei übertragbar. Das Abtreten von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter bedarf der Genehmigung der anderen Gesellschafter.

Die Übertragungen sind der Gesellschaft und Dritten gegenüber erst rechtswirksam, nachdem sie gemäss Art. 1690 des Zivilgesetzbuches der Gesellschaft zugestellt, oder von ihr in einer notariellen Urkunde angenommen worden sind.

### **Titel III. Verwaltung und Vertretung**

**Art. 8.** Solange die Zahl der Gesellschafter fünfundzwanzig (25) nicht übersteigt, steht es dem Geschäftsführer frei, die Gesellschafter in Generalversammlungen zu vereinigen. Falls keine Versammlung abgehalten wird, erhält jeder Gesellschafter den genau festgelegten Text der zu treffenden Beschlüsse und gibt seine Stimme schriftlich ab.

Eine Entscheidung wird nur dann gültig getroffen, wenn sie von Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Kapitals vertreten, angenommen wird. Ist diese Zahl in einer ersten Versammlung oder schriftlichen Befragung nicht erreicht worden, so werden die Gesellschafter ein zweites Mal durch Einschreibebrief zusammengerufen oder befragt und die Entscheidungen werden nach der Mehrheit der abgegebenen Stimmen getroffen, welches auch der Teil des vertretenen Kapitals sein mag.

Jeder Gesellschafter ist stimmberechtigt welches auch immer die Anzahl seiner Anteile ist. Jeder Anteil gibt Anrecht auf eine Stimme. Jeder Gesellschafter kann sich rechtmässig bei der Gesellschafterversammlung auf Grund einer Sondervollmacht vertreten lassen.

**Art. 9.** Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Teilhaber der Gesellschaft sein müssen.

Die Ernennung der Geschäftsführer erfolgt durch die Generalversammlung, welche ihre Befugnisse und die Dauer ihrer Mandate festlegt.

**Art. 10.** Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

**Art. 11.** Über die Geschäfte der Gesellschaft wird nach handelsüblichem Brauch Buch geführt.

Am Ende eines jeden Geschäftsjahres werden durch die Geschäftsführung ein Inventar, eine Bilanz und eine Gewinn- und Verlustrechnung aufgestellt.

Der Kreditsaldo der Bilanz wird nach Abzug aller Kosten sowie des Beitrages zur gesetzlichen Reserve der Generalversammlung der Gesellschafter zur Verfügung gestellt.

**Art. 12.** Durch den Tod eines Gesellschafters erlischt die Gesellschaft nicht, sondern wird mit den Erben des Verstorbenen weitergeführt.

### **Titel IV. Auflösung und Liquidation**

**Art. 13.** Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere von der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen durchgeführt.

Die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

**Art. 14.** Für sämtliche nicht vorgesehenen Punkte gilt das Gesetz vom 18. September 1933 über die Gesellschaften mit beschränkter Haftung, sowie das Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und deren Abänderungen.

#### *Übergangsbestimmung*

Das erste Geschäftsjahr beginnt jedoch am Tage der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2004.

#### *Kosten*

Die Kosten, welche der Gesellschaft zum Anlass ihrer Gründung entstehen, werden abgeschätzt auf den Betrag von ungefähr acht hundert fünfzig Euro (EUR 850,-).

#### *Erklärung*

Die Komparenten erklären seitens des unterfertigten Notars Kenntnis erhalten zu haben, dass die Gesellschaft erst nach Erhalt der nötigen Ermächtigungen ihre Aktivitäten aufnehmen kann.

#### *Generalversammlung*

Alsdann sind die Gesellschafter, welche das gesamte Gesellschaftskapital vertreten, in einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengetreten, und haben einstimmig und laut entsprechender Tagesordnung nachfolgende Beschlüsse gefasst:

- a) zum Geschäftsführer der Gesellschaft wird für eine unbestimmte Dauer ernannt:  
Herr Robert Steins, Dipl.-Ing. (FH) Maschinenbau, wohnhaft in D-54675 Wallendorf, Lohengrinstrasse 7.
- b) Der Geschäftsführer kann die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift rechtsgültig verpflichten.
- c) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-6493 Echternach, 29, rue Maximilien.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Echternach, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an den Komparenten, handelnd wie eingangs erwähnt, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: R. Steins, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 20 septembre 2004, vol. 358, fol. 16, case 5. – Reçu 125 euros.

*Le Receveur (signé):* Miny.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 23. September 2004.

H. Beck.

(903176.3/201/111) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 septembre 2004.

**KARL TREPPENBAU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6580 Rosport, 26, route d'Echternach.  
R. C. Luxembourg B 97.987.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03181, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2004.

*Pour KARL TREPPENBAU, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(903178.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 septembre 2004.

---

**KARL TREPPENBAU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6580 Rosport, 26, route d'Echternach.  
R. C. Luxembourg B 97.987.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 16 septembre 2004, réf. LSO-AU03184, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2004.

*Pour KARL TREPPENBAU, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(903179.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 septembre 2004.

---

**IMMOBILIERE DE L'ATTERT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8508 Redange-sur-Attert, 17A, rue de la Gendarmerie.  
R. C. Diekirch B 4.198.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 2004, réf. LSO-AU02473, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2004.

Signature.

(903177.3/773/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 septembre 2004.

---

**CHAMBRAIR GRAND-DUCHE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6581 Rosport, 2, rue Neuve.  
R. C. Luxembourg B 101.804.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05059, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2004.

*Pour CHAMBRAIR GRAND-DUCHE, S.à r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(903180.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 septembre 2004.

---

**NATURAL GLOBAL RESOURCES HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.  
R. C. Luxembourg B 88.049.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2004, réf. LSO-AU03858, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2004.

Signature.

(078017.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

---

**CAVES WENGLER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6581 Rosport, 2, rue Neuve.

R. C. Luxembourg B 92.801.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05064, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2004.

Pour CAVES WENGLER S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(903181.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 29 septembre 2004.

---

**AGRI-FOOD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 77.155.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04871, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2004.

AGRI-FOOD S.A.

F. Innocenti / V. Arno'

Administrateur / Administrateur

(078015.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

---

**INTERFINANCIAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 31.094.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04873, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2004.

INTERFINANCIAL S.A.

A. De Bernardi / M.F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

(078016.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

---

**ALEPH, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 82.857.

—  
*Extrait des résolutions prises par le Conseil d'Administration*

Le Conseil d'Administration a décidé:

- d'accepter la démission de M. Yves Bayle, M. Ivan Farace Di Villaforesta et Sylvain Imperiale en qualité d'administrateurs de la société avec effet au 3 février 2004.

- de coopter M. Jean-Jacques Schraemli, M. Nicola Bravetti et M. Giulio Romani en qualité d'administrateurs en date du 3 février 2004, en remplacement de M. Yves Bayle, M. Ivan Farace Di Villaforesta et Sylvain Imperiale, démissionnaires, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2004.

de transférer le siège social de la société au 39, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg avec effet au 3 février 2004.

Luxembourg, le 3 mars 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

Le Conseil d'Administration

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2004, réf. LSO-AO05662. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078254.3/1024/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

---

**NATURAL GLOBAL RESOURCES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.  
R. C. Luxembourg B 88.048.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2004, réf. LSO-AU03857, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2004.

Signature.

(078021.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

---

**HAMLET CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.  
R. C. Luxembourg B 94.834.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2004, réf. LSO-AU03861, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2004.

Signature.

(078024.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

---

**BEVA INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.  
R. C. Luxembourg B 88.305.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2004, réf. LSO-AU03866, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2004.

Signature.

(078026.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

---

**LAIRNISIA GESTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

R. C. Luxembourg B 59.348.

La soussignée, Maître Danièle Martin, Avocat à la Cour, domiciliation, dénonce avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2004 le siège social de la société LAIRNISIA GESTION, S.à r.l., établi en ses bureaux, 3B, boulevard du Prince Henri à Luxembourg ainsi que le contrat de domiciliation conclu avec cette dernière en date du 29 décembre 2000.

Luxembourg, le 22 décembre 2003.

Pour copie conforme

M<sup>e</sup> D. Martin

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05302. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078159.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

---

**LAIRNISIA GESTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 59.348.

*Décisions du gérant unique prises le 22 décembre 2003*

1. Le gérant décide de résilier, avec effet au 31 décembre 2003, le contrat de domiciliation conclu en date du 29 décembre 2000 avec Maître Danièle Martin, Avocat à la Cour, domiciliation.

2. Le gérant décide de conclure un nouveau contrat de domiciliation avec la société AUDITEX, S.à r.l., avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2004 et confère tous pouvoirs à Madame Claudine Cambron à l'effet de signer seule le susdit contrat au nom de la société.

3. Le gérant décide de fixer le siège social au 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

P. Schmit

Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05303. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078160.4/3842/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

---

57850

**FORTISSIMO S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2163 Luxembourg, 32, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 41.224.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration tenue en date du 24 juin 2004 que:

*Délibérations*

Le Conseil d'administration renouvelle le mandat de Monsieur Jean-Luc Jourdan, directeur de société, demeurant professionnellement à Luxembourg, aux fonctions de Président du conseil d'administration pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en l'an 2005.

Le Conseil d'administration renouvelle le mandat de Monsieur Jean-Luc Jourdan, directeur de société, demeurant professionnellement à Luxembourg, aux fonctions d'administrateur-délégué, lequel aura tous pouvoirs de signature individuelle dans le cadre de la gestion journalière ainsi que dans tous les rapports avec les banques, pour un terme allant jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2005.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2004.

*Pour la société*

*Le Conseil d'Administration*

*Signatures*

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2004, réf. LSO-AU05658. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(078117.2//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

---

**MONTSEGUR S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1628 Luxembourg, 27, rue des Glacis.  
R. C. Luxembourg B 98.113.

—  
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration tenue en date du 24 septembre 2004 que:

*Délibérations*

Le Conseil d'administration nomme Monsieur Filippo Colombetti aux fonctions de Président du Conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2009.

Le Conseil d'administration nomme Monsieur Filippo Colombetti aux fonctions d'administrateur-délégué, lequel aura tous pouvoirs de signature individuelle dans le cadre de la gestion journalière ainsi que dans tous les rapports de la société avec les banques, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire à tenir en l'an 2009.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2004.

*Pour la Société*

*Signature*

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2004, réf. LSO-AU05665. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(078130.2//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

---

**PRINCESS FINANCIERE S.A., Société Anonyme (en liquidation).**  
Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 70.571.

—  
Les comptes de clôture au 20 juillet 2004, enregistrés à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04622, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2004.

*A. Schwachtgen*

*Notaire*

(078259.3/230/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**INGENIERIE-TRADING-INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R. C. Luxembourg B 103.047.

## STATUTS

L'an deux mille quatre, le neuf septembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- Monsieur Franck Olivier Bouillart, D.E.S.T. (Diplôme d'Enseignement Technique Supérieur du C.N.A.M.), né à Ris-Orangis, (France), le 30 janvier 1977, demeurant à F-91600 Savigny, 16, rue des Primevères, (France).

2.- Monsieur Roland Pierre Bouillart, ingénieur C.N.A.M. diplômé, né à Erlenbach, (Allemagne), le 18 janvier 1946, demeurant à F-91600 Savigny, 16, rue des Primevères, (France).

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils constituent entre eux:

**Titre I<sup>er</sup>. Objet - Raison sociale - Durée - Siège**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par les présentes entre les propriétaires actuels des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2.** La société a pour objet toute activité relevant de la profession de conseiller technique et économique et financière de placement pour le compte de clients, notamment les études, prospections de marchés à l'international jusqu'à la concrétisation des contrats ou conventions.

La société a également pour objet toute activité relevant de l'ingénierie technique et industrielle, à savoir:

- la conception, la mise au point, la protection et la commercialisation de procédés et brevets techniques et industriels;

- l'étude et la conception de procédés techniques et industriels innovants ainsi que la commercialisation de ces travaux;

- la mise en place de projets industriels et la coordination des moyens nécessaires pour les mettre en oeuvre ainsi que la commercialisation des produits qui en sont issus.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

La société pourra effectuer toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, civiles ou commerciales pouvant se rattacher directement à son objet social ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, l'extension et le développement, tant sur le marché national que sur le marché international.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

Elle pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des associés, délibérant dans les formes prescrites par la loi pour les modifications des statuts.

**Art. 4.** La société prend la dénomination de INGENIERIE-TRADING-INTERNATIONAL, S.à r.l.

**Art. 5.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

La société peut ouvrir des agences ou des succursales dans toutes autres localités du pays.

**Titre II. Capital social - Parts sociales**

**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

**Art. 7.** Le capital social pourra à tout moment être modifié moyennant accord unanime des associés.

**Art. 8.** Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

**Art. 9.** Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la société par une seule et même personne.

**Art. 10.** Les cessions de parts sociales doivent être constatées par un acte notarié ou sous seing privé. Elles ne sont opposables à la société et aux tiers qu'après avoir été signifiées à la société ou acceptées par elle dans un acte notarié, conformément à l'article 1690 du code civil.

Aucune cession de parts sociales à un tiers ne peut être effectuée sans le consentement des deux associés. Si les associés sont un jour plus nombreux, des cessions à des tiers pourront avoir lieu sans que l'unanimité ne soit nécessaire, mais seulement avec le consentement de la majorité des associés représentant plus de la moitié du capital social. Entre associés, les parts sociales sont toujours librement cessibles.

**Art. 11.** La société n'est pas dissoute par le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un associé.

En cas de décès d'un associé, la société continuera entre l'associé survivant et les héritiers et représentants de l'associé décédé, titulaire des parts de leur auteur.

Toutefois, dans le cas où l'associé décédé ne laisserait ni conjoint survivant, ni enfants ou descendants d'eux, l'associé survivant aura la faculté de racheter, soit en totalité, soit en partie, les parts dépendant de la succession, à la charge de faire connaître son intention à cet égard aux héritiers et représentants de l'associé décédé, dans un délai de trois mois à partir du décès.

Le prix de rachat sera fixé sur base de la valeur nette moyenne des parts telle que celle-ci se dégage des trois derniers bilans.

Dans le rachat se trouvera englobée la part de bénéfices acquise au jour de la cession.

**Art. 12.** Les créanciers, ayants-droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

### **Titre III. Gérance**

**Art. 13.** Les affaires et intérêts de la société seront gérés et administrés par un ou plusieurs gérants ayant les pouvoirs les plus étendus pour engager la société à l'égard de tiers conformément à son objet social.

En cas de pluralité de gérants, l'assemblée générale fixe les attributions et pouvoirs, des différents gérants.

La durée des fonctions du gérant n'est pas limitée.

L'assemblée générale pourra décider la révocation du gérant sans qu'il soit besoin d'une décision judiciaire à cet effet. La révocation pourra être décidée non seulement pour des causes légitimes, mais encore pour toutes raisons, quelles qu'elles soient, laissées à l'appréciation souveraine des associés; le gérant peut pareillement se démettre de ses fonctions. Les associés décideront de la rémunération du gérant.

**Art. 14.** Le ou les gérants ne contractent en raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

**Art. 15.** Le décès d'un gérant ou sa démission pour quelque cause que ce soit n'entraîne pas la dissolution de la société.

**Art. 16.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

**Art. 17.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de trois quarts du capital social.

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 19.** Chaque année au 31 décembre, les comptes sont arrêtés et la gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Tout associé peut prendre au siège social communication de l'inventaire et du bilan.

**Art. 20.** Les produits de la société, constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, des charges et des amortissements nécessaires constituent les bénéfices nets.

Sur les bénéfices nets il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve.

Le solde est à la libre disposition des associés.

### **Titre IV. Dissolution - Liquidation**

**Art. 21.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

#### **Disposition générale**

**Art. 22.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

#### *Disposition transitoire*

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2004.

#### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les parts sociales comme suit:

1.- Monsieur Franck Olivier Bouillart, ingénieur diplômé, demeurant à F-91600 Savigny, 16, rue des Primevères, (France), deux cents parts sociales. ....	200
2.- Monsieur Roland Pierre Bouillart, ingénieur diplômé, demeurant à F-91600 Savigny, 16, rue des Primevères, (France), trois cents parts sociales . . . . .	300
Total: cinq cents parts sociales. ....	500

Toutes les parts sociales ont été libérées intégralement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge, en raison de sa constitution, est évalué à environ huit cents euros.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

1.- Le siège social est établi à L-1526 Luxembourg, 23, val Fleuri.

2.- L'assemblée désigne comme gérant de la société:

Monsieur Franck Olivier Bouillart, D.E.S.T. (Diplôme d'Enseignement Technique Supérieur du C.N.A.M.), né à Ris-Orangis, (France), le 30 janvier 1977, demeurant à F-91600 Savigny, 16, rue des Primevères, (France).

3.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant.

*Déclaration*

Le notaire instrumentant a rendu les comparants attentifs au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: F. Bouillart, R. Bouillart, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 21 septembre 2004, vol. 529, fol. 12, case 3. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 septembre 2004.

J. Seckler.

(077695.3/231/141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 septembre 2004.

**RAYBAUD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4025 Esch-sur-Alzette, 2, rue de Belvaux.

R. C. Luxembourg B 88.130.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AU05915, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2004.

Signature.

(078229.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

**MEDICAL RESEARCH CONSULTANT LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4961 Clémency, 2C, rue des Jardins.

R. C. Luxembourg B 86.383.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2004, réf. LSO-AU05613, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

(078571.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

**GAUTIER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 49, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 22.924.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 21 septembre 2004, réf. LSO-AU04247, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour GAUTIER, S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(078478.3/503/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

**TOBER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 95.113.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU04981, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

TOBER S.A.

Signature

(078198.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

---

**TOBER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 95.113.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 10 août 2004*

Les comptes clôturés au 31 décembre 2003 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2003.

Extrait sincère et conforme

TOBER S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU04980. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078200.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

---

**CL EARTH FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 35.241.

—  
*Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 13 janvier 2004*

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la Sicav du 2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg au 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, avec effet au 30 janvier 2004.

Luxembourg, le 20 février 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT05956. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078237.3/1024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

---

**CL EARTH FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 35.241.

—  
*Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 11 mars 2004*

Le Conseil d'Administration a pris connaissance de la démission de Monsieur Pierre-Paul Cochet en date du 10 mars 2004.

Luxembourg, le 30 mars 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT05954. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078235.3/1024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

---

57855

**ALENCA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 76.193.

—  
RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> septembre 2004:  
Le siège social de la société a été transféré du 50 val fleuri Luxembourg, au 560A, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Au lieu de:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> septembre 2004:  
Le siège social de la société a été transféré du 50 val fleuri Luxembourg au 560 rue de Neudorf L-2220 Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05130. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078249.3/727/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

---

**SAMBAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3850 Schifflange, 17-19, avenue de la Libération.  
R. C. Luxembourg B 103.017.

—  
STATUTS

L'an deux mille quatre, le neuf septembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1. Monsieur Michel Sanitas, dirigeant de société, demeurant à F-57890 Porcellette, 80, rue de St. Avoild, (France).
2. Madame Léa Baroth, épouse Sanitas, infirmière, demeurant à F-57890 Porcellette, 80, rue de St. Avoild, (France).

Tous les deux sont ici représentés par Monsieur Christian Dostert, employé privé, demeurant professionnellement à Junglinster, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées.

Les prédites procurations, signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

**Art. 1.** Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de SAMBAL S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Schifflange.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la société détient un intérêt, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société a en outre pour objet l'achat, la vente, la mise en valeur et la gestion d'un ou de plusieurs immeubles tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille trois cent trente euros (31.330,- EUR), représenté par deux cent quarante-deux (242) actions ordinaires, (ci-après dénommées «actions de catégorie A») et par deux cent quarante (240) actions privilégiées sans droit de vote, (ci-après dénommées «actions de catégorie B»), d'une valeur nominale de soixante-cinq euros (65,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives.

Les actions peuvent être créées, au choix du propriétaire en titres unitaires ou en titres représentatifs de plusieurs actions.

Les actions de catégorie B donneront lieu à un dividende privilégié et récupérable de 5% du pair comptable étant entendu qu'après paiement de ce dividende privilégié et récupérable les actions de catégorie B et les actions de catégorie A se partageront à titre égal toute distribution de dividende supplémentaire proportionnellement en nombre total d'actions émises.

Les actions de catégorie B sans droit de vote auront également un droit privilégié au remboursement des apports faits sur ces actions sans aucun autre droit privilégié sur le surplus de la liquidation.

Le capital social pourra être porté de son montant actuel à six cent cinquante mille euros (650.000,- EUR) par la création et l'émission d'actions supplémentaires de catégorie A ou de catégorie B, d'une valeur nominale de soixante-cinq euros (65,- EUR) chacune.

Le Conseil d'Administration est autorisé et mandaté:

- à réaliser cette augmentation de capital en une seule fois ou par tranches successives par l'émission d'actions de catégorie A nouvelles avec droit de vote et d'actions de catégorie B nouvelles sans droit de vote, à libérer par voie de versements en numéraire, d'apports en nature, par transformation de créances ou encore, sur approbation de l'assemblée générale annuelle, par voie d'incorporation de bénéfices ou réserves de capital;

- à fixer le lieu et la date de l'émission ou des émissions successives, le prix d'émission, les conditions et modalités de souscription et de libération des actions nouvelles;

- à supprimer ou limiter le droit de souscription préférentiel des actionnaires quant à l'émission ci-dessus mentionnée d'actions supplémentaires contre apports en espèces ou en nature.

Cette autorisation est valable pour une période de cinq ans à partir de la date de la publication du présent acte et peut être renouvelée par une assemblée générale des actionnaires quant aux actions du capital autorisé qui d'ici-là n'auront pas été émises par le Conseil d'Administration.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article se trouvera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le Conseil d'Administration ou par toute personne qu'il aura mandatée à ces fins.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915 le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique.

Les réunions du Conseil d'Administration pourront se tenir également par conférence téléphonique ou par vidéo-conférence.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée par la signature collective de deux administrateurs de la société, ou par la seule signature de toutes personnes auxquelles pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration.

**Art. 8.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 9.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 10.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 4<sup>ème</sup> mardi du mois de juin à 17.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 11.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire ayant un droit de vote pourra exercer ce droit de vote en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Il est expressément prévu que la titularité de chaque action représentative du capital souscrit pourra être exercée:

- soit en pleine propriété;
- soit en usufruit, par un actionnaire dénommé «usufruitier» et en nue-propiété par un actionnaire dénommé «nu-propiétaire».

La titularité de l'usufruit ou de la nue-propiété des actions sera matérialisée et établie par l'inscription dans le registre des actionnaires:

- en regard du nom de l'usufruitier de la mention usufruit;
- en regard du nom du nu-propiétaire de la mention nue-propiété.

Dans les assemblées générales ordinaires, le droit de vote, lorsqu'il existe, appartient à l'usufruitier et dans les assemblées générales extraordinaires au nu-propiétaire.

Les actionnaires peuvent, toutefois, convenir de toute autre répartition du droit de vote aux assemblées générales par convention, laquelle doit être notifiée par lettre recommandée à la société.

Après l'expiration d'un délai d'un mois à compter de cette notification, la société sera tenue d'appliquer ladite convention pour toute assemblée qui se réunira.

**Art. 12.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

**Art. 13.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2004.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2005.

#### *Souscription et Libération*

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1.- Monsieur Michel Sanitas, dirigeant de société, demeurant à F-57890 Porcellette, 80, rue de St. Avold, (France), cent vingt et une actions de catégorie A . . . . .	121
2.- Monsieur Michel Sanitas, préqualifié, cent vingt actions de catégorie B . . . . .	120
3.- Madame Léa Baroth, épouse Sanitas, infirmière, demeurant à F-57890 Porcellette, 80, rue de St. Avold, (France), cent vingt et une actions de catégorie A . . . . .	121
4.- Madame Léa Baroth, préqualifiée, cent vingt actions de catégorie B . . . . .	120
Total: quatre cent quatre-vingt-deux actions . . . . .	482

Toutes les actions ont été entièrement libérées en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille trois cent trente euros (31.330,- EUR) est à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de mille trois cent cinquante euros.

*Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois, et celui des commissaires aux comptes à un.
2. Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
  - a) Monsieur Michel Sanitas, dirigeant de société, né à Romilly/Seine, (France), le 6 novembre 1956, demeurant à F-57890 Porcelette, 80, rue de St. Avold, (France);
  - b) Madame Léa Baroth, épouse Sanitas, infirmière, née à St. Avold, (France), le 29 février 1956, demeurant à F-57890 Porcelette, 80, rue de St. Avold, (France);
  - c) Monsieur Nicolas Sanitas, ingénieur, né à St. Avold, (France), le 27 mars 1982, demeurant à F-57890 Porcelette, 80, rue de St. Avold, (France).
- 3.- Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:  
Monsieur Michel Colleony, employé privé, né à Metz, (France), le 14 janvier 1949, demeurant à F-57070 Metz, 2 bis, rue Laveran, (France).
4. Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.
5. Le siège social est établi à L-3850 Schifflange, 17-19, avenue de la Libération.
6. Faisant usage de la faculté offerte par l'article sept (7) des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société Monsieur Michel Sanitas, préqualifié, lequel pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, ès-qualités, connu du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: C. Dostert, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 21 septembre 2004, vol. 529, fol. 12, case 5. – Reçu 313,30 euros.

*Le Receveur (signé): G. Schlink.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 septembre 2004.

J. Seckler.

(077283.3/231/187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 2004.

**PARBER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 25.847.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2003, AUDIT TRUST S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, a été nommée Commissaire aux comptes en remplacement de Mme Manuella Alecci-Macalli, démissionnaire. Son mandat s'achèvera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2005.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

*Pour PARBER S.A., Société Anonyme*

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia-Hengel / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2004, réf. LSO-AU05423. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(078512.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

**COMPAGNIE HOLDING IMMOBILIERE DE L'EUROPE DU NORD S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 77.404.

## RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire:

## EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Au lieu de:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> septembre 2004:  
- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.  
Luxembourg, le 6 septembre 2004.  
Pour extrait conforme  
Signature  
Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05151. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078424.3/727/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**COMPAGNIE FRANCIENNE D'INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 71.411.

RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> septembre 2004:  
- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.  
Pour extrait conforme.  
Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Au lieu de:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> septembre 2004:  
- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.  
Luxembourg, le 6 septembre 2004.  
Pour extrait conforme  
Signature  
Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05150. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078425.3/727/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**CONTINENTAL ADVISORS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 83.619.

RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> septembre 2004:  
- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.  
Pour extrait conforme.  
Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Au lieu de:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> septembre 2004:  
- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05149. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078426.3/727/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**GALFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 76.372.

—  
RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Au lieu de:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05181. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078438.3/727/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**G.H.C. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 72.933.

—  
RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Au lieu de:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05180. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078440.3/727/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**SANTEMEDIA GROUP HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 5, Parc d'Activités Syrdall.  
R. C. Luxembourg B 87.079.

Il résulte d'une lettre de démission que Monsieur Stephen Warsaw né le 20 septembre 1948 à Londres (Royaume-Uni), demeurant à 29 Heath Hurst Road, London NW3 2RU 8 (Royaume-Uni), a démissionné de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 15 août 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 septembre 2004.

Pour *SANTEMEDIA GROUP HOLDING, S.à r.l.*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2004, réf. LSO-AU05950. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078564.3/250/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**HERITAM SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 56.140.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2004, réf. LSO-AU05816, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2004.

Pour *HERITAM SICAV*

*PICTET & CIE (EUROPE) S.A.*

*V. Petit-Jean / M. Berger*

*Mandataire Commercial / Sous-Directeur*

(078569.3/984/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**MOUTFORT FUND MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 85.569.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2004, réf. LSO-AU05818, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2004.

Pour *MOUTFORT FUND MANAGEMENT S.A.*

*PICTET & CIE (EUROPE) S.A.*

*M.-C. Lange / M. Berger*

*Mandataire Commercial / Sous-Directeur*

(078570.3/984/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**FUNDS MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme,  
(anc. PICTET INSTITUTIONAL FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.)**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 53.594.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2004, réf. LSO-AU05428, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour *FUNDS MANAGEMENT COMPANY S.A.*

*PICTET & CIE (EUROPE) S.A.*

*M.-C. Lange / M. Berger*

*Mandataire commercial / Sous-Directeur*

(078579.3/984/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**PICTET TARGETED FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 38.617.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2004, réf. LSO-AU05820, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour PICTET TARGETED FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

PICTET & CIE (EUROPE) S.A.

M-C. Lange / M. Berger

Mandataire Commercial / Sous-Directeur

(078573.3/984/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

**GREEN TREE, Société Anonyme.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.  
R. C. Luxembourg B 60.816.

**DISSOLUTION**

L'an deux mille quatre, le quatorze septembre.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg- Eich,

A comparu:

La société anonyme de droit de l'Etat de Panama XEN INVESTMENTS CORP S.A., ayant son siège social à Panama; ici représentée par Monsieur Michel Jentges, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> septembre 2004, laquelle procuration, après avoir été paraphée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte, avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- La société anonyme GREEN TREE, établie et ayant son siège social à L-2212 Luxembourg, 6, Place de Nancy, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant Maître Paul Decker, en date du 17 septembre 1997, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 707 du 17 décembre 1997, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 60.816.
- La Société a actuellement un capital social de cent vingt-trois mille neuf cent quarante-six euros et soixante-seize cents (123.946,76 EUR), représenté par cinq cents (500) actions d'une valeur nominale deux cent quarante-sept euros et quatre-vingt-neuf cents (247,89 EUR) chacune.
- La comparante s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société.
- Par la présente la comparante, ici représentée comme ci-avant, en tant qu'actionnaire unique et bénéficiaire économique finale de l'opération dissout la Société avec effet immédiat.
- Elle déclare avoir pleine connaissance des statuts de la société et en connaître parfaitement la situation financière.
- En sa qualité de liquidatrice de la Société elle déclare que l'activité de la Société a cessé, que le passif connu de ladite Société a été payé ou provisionné, qu'en qualité d'actionnaire unique elle se trouve investie de tout l'actif et s'engage expressément à prendre à sa charge tout passif pouvant éventuellement exister à charge de la Société et impayé ou inconnu à ce jour avant tout paiement à sa personne; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée.
- L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leurs mandats jusqu'à ce jour.
- Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant cinq ans à L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

Sur ce, le mandataire de la comparante a présenté au notaire les actions au porteur lesquelles ont été immédiatement annulées.

Sur base de ces faits le notaire a constaté la dissolution de la société GREEN TREE.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, date d'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: M. Jentges, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2004, vol. 145S, fol. 9, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 23 septembre 2004.

P. Decker.

(078534.3/206/48) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

**PICTET BALANCED FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 51.329.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 27 septembre 2004, réf. LSO-AU05825, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2004.

Pour PICTET BALANCED FUND MANAGEMENT (LUXEMBOURG) S.A.

PICTET & CIE (EUROPE) S.A.

V. Petit-Jean / M. Berger

Mandataire commercial / Sous-Directeur

(078576.3/984/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**TEXLAM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette, 73, rue de l'Alzette.  
R. C. Luxembourg B 92.428.

—  
Le bilan au 31 janvier 2004, enregistré à Luxembourg, le 24 septembre 2004, réf. LSO-AU05620, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signature

(078577.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**WAVE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 36.215.

—  
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, val fleuri, Luxembourg à L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05276. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078589.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**SOCIETE DE GESTION ET D'INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS «SOGEDIM», Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 24.871.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 6 septembre 2004 à Luxembourg*

L'Assemblée renouvelle pour une période de 6 ans le mandat des Administrateurs et du Commissaire sortants, à savoir Messieurs Glesener Guy, Schneider Emile, Jacquemart Laurent en tant qu'administrateurs et la société AUDITEX, S.à r.l. en tant que commissaire aux comptes. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire à tenir en 2010.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2004, réf. LSO-AU05965. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(078735.3/3842/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**GMM INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**  
Registered office: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 93.444.

In the year two thousand and four, on the sixth of September,  
Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg,

Was held an Extraordinary General Meeting of Shareholders of GMM INVESTMENTS S.A., a «société anonyme», having its registered office in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary of April 30, 2003, published in the Mémorial C number 589 of May 28, 2003, modified pursuant to a deed of the same notary of December 17, 2003, published in the Mémorial C number 162 of February 9, 2004 (the «Company»).

The meeting was opened at 2.30 p.m. with Mr Alex Schmitt, attorney-at-law, residing in Luxembourg, in the Chair, Who appointed Mrs. Josiane Wagner-Weiler, employee, residing in Luxembourg, as secretary.  
The Meeting appointed Ms. Isabelle Claude, attorney-at-law, residing in Luxembourg, as scrutineer.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I.- That the agenda of the meeting is the following:

1. Decision to dissolve and to put the Company into liquidation.

2. Appointment of Mr Hanspeter Krämer as liquidator and determination of the powers of the liquidator.

II.- That the shareholders present or represented, the powers of attorney of the represented shareholders as well as the number of shares held by them are indicated on an attendance list, which after having been signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting shall remain annexed to this document and shall be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialled ne varietur by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III.- That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV.- That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The meeting decides on the dissolution of the Company and puts the Company into liquidation.

*Second resolution*

The meeting decides to appoint Mr Hanspeter Krämer, qualified public auditor, with professional address L-2526 Luxembourg, 30, rue Schrobilgen, as liquidator.

The liquidator has the widest powers as foreseen by articles 144 to 148 bis of the co-ordinated law on commercial companies. He can accomplish all deeds foreseen by article 145 without having to request prior approval of the general shareholders' meeting.

He can dispense the registrar of mortgages to proceed automatically with registrations; he can renounce to real rights, liens, mortgages, rescissory actions, grant releases, with or without payment of all registrations of liens or mortgages, transcriptions, seizure, attachments or other impediments.

The liquidator is dispensed from inventory making and can rely on the accounts of the Company.

The liquidator has the right to make interim distributions in the interest of the Company.

He can, under his own responsibility, and for special and defined operations delegate, to one or several proxies, parts of his powers which he will define and for the duration fixed by him.

Nothing else being on the agenda, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing persons, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their surnames, given names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present original deed.

**Follows the french version:**

L'an deux mille quatre, le six septembre.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société GMM INVESTMENTS S.A., société anonyme ayant son siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 30 avril 2003, publié au Mémorial C numéro 589 du 28 mai 2003, et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le même notaire en date du 17 décembre 2003, publié au Mémorial C numéro 162 du 9 février 2004 (la «Société»).

L'assemblée est ouverte à 14.30 heures sous la présidence de Maître Alex Schmitt, avocat à la cour, demeurant à Luxembourg,

Qui désigne comme secrétaire, Madame Josiane Wagner-Weiler, employée privée, demeurant à Luxembourg.  
L'assemblée choisit comme scrutateur Maître Isabelle Claude, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

1) Dissolution et mise en liquidation de la Société.

2) Nomination de Monsieur Hanspeter Krämer comme liquidateur et définition de ses pouvoirs.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide la dissolution de la Société et prononce sa mise en liquidation.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de nommer comme liquidateur Monsieur Hanspeter Krämer, réviseur d'entreprises, avec adresse professionnelle à L-2526 Luxembourg, 30, rue Schrobilgen.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la Société.

Le liquidateur a le droit de faire des distributions intérimaires dans l'intérêt de la Société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Schmitt, J. Wagner-Weiler, I. Claude, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 9 septembre 2004, vol. 145S, fol. 2, case 10. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 septembre 2004.

P. Frieders.

(078456.3/212/110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

**CASE LOBAIO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Strassen.

R. C. Luxembourg B 58.204.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04704, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 28 septembre 2004.

*Pour CASE LOBAIO, S.à r.l.*

J. Reuter

(078658.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

**LUXEMBOURG INVESTMENT FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 88.859.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2004, réf. LSO-AU06029, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2004.

*Pour LUXEMBOURG INVESTMENT FUND*

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

C. Nilles / I. Asseray

*Associate Director / Director*

(078611.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**UBS MFP SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 93.106.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AU06011, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2004.

*Pour UBS MFP SICAV*

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

C. Nilles / I. Asseray

*Associate Director / Director*

(078630.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**SOLUX PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 72.788.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, val fleuri, Luxembourg au 560A, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05250. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(078632.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**SONAGRA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 76.865.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, val fleuri, Luxembourg au 560A, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05253. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(078633.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**SOUTHAMPTON S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 81.409.

## EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> septembre 2004:  
- Le siège social de la société a été transféré du 50, val fleuri Luxembourg au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05255. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078634.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

**EUROPEAN MARKETING HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 67.899.

L'an deux mille quatre, le treize septembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg,

s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding de droit luxembourgeois dénommée EUROPEAN MARKETING HOLDING S.A., avec siège social à 14, Rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous la section B et le numéro 67 899.

Ladite société a été constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Hesperange en date du 16 décembre 1998, publié au Mémorial C du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 192 en date du 22 mars 1999. Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 31 mai 2000, publié au Mémorial C du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 828 du 11 novembre 2000 et pour la dernière fois suivant acte sous seing privé du 17 décembre 2001, publié au Mémorial C du Grand-Duché de Luxembourg, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 706 en date du 8 mai 2002.

L'assemblée est présidée par Madame Sabine Plattner, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Femke Kok, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Annie Lyon, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents et représentés ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent; laquelle, après avoir été signée ne varietur par tous les actionnaires ou leurs mandataires, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée à la présente minute avec laquelle elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées au présent acte les procurations des actionnaires représentés, paraphées ne varietur par les mandataires respectifs.

Il résulte de la liste de présence que tous les actionnaires sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée; laquelle, étant régulièrement constituée, peut dès lors valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour et a pu se réunir sans publication préalable d'avis de convocation; tous les actionnaires déclarant par eux-mêmes ou par leurs mandataires respectifs avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leur délibération.

L'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Dissolution et mise en liquidation de la société.
2. Nomination d'un liquidateur et fixation de ses pouvoirs.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers

Après délibération, l'assemblée générale prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation avec effet à partir de ce jour.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de nommer en qualité de liquidateur:

COWLEY ENTERPRISES LIMITED, 146, Wickhams Cay, Road Town, Tortola, British Virgin Islands.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office, renoncer à tous droits réels, privilégiés, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

*Troisième résolution*

Décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'à ce jour.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée par le Président.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. Plattner, F. Kok, A. Lyon, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 14 septembre 2004, vol. 145S, fol. 7, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

G. Lecuit.

(078468.3/220/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**SUN TRAVEL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 79.649.

—  
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, val fleuri Luxembourg au 560A, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05259. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(078636.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**LUXEMBOURG SELECTION FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 96.268.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2004, réf. LSO-AU06008, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 2004.

*Pour LUXEMBOURG SELECTION FUND*

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

C. Nilles / I. Asseray

*Associate director / Director*

(078645.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**DAS TIERHAUS, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung (in Liquidation).**

Gesellschaftssitz: L-6776 Grevenmacher, 2, route Nationale 1.

H. R. Luxemburg B 47.495.

—  
Im Jahre zweitausendvier, den zwanzigsten September.

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph Gloden, mit dem Amtswohnsitz in Grevenmacher.

Ist erschienen:

Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung AGRAR-LUX, S.à r.l., mit Sitz in L-6776 Grevenmacher, 2, route Nationale 1, eingetragen im Handelsregister Luxemburg, unter der Nummer B 46.934,

hier vertreten durch den alleinvertretungsberechtigten Geschäftsführer der Gesellschaft, Herrn Helmut Wenzel, Diplom-Volkswirt, wohnhaft in D-67678 Mehlingen, Gartenstrasse 31,

Welche Komparenten in ihren vorerwähnten Eigenschaften den unterzeichneten Notar ersuchten Folgendes zu beurkunden:

Die Gesellschaft AGRAR-LUX, S.à r.l., ist die alleinige Gesellschafterin der Gesellschaft mit beschränkter Haftung DAS TIERHAUS, S.à r.l., mit Sitz in L-8008 Strassen, 130-132, route d'Arlon, eingetragen im Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B 47.495,

gegründet laut Urkunde, aufgenommen durch den zu Luxemburg amtierenden Notar Marthe Thyes-Walch, am 15. April 1994, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations Nummer 333 vom 12. September 1994, zuletzt abgeändert gemäss einer ausserordentlichen Versammlung der Gesellschafter vom 21. Dezember 2001, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 566 vom 11. April 2002.

Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausend dreihundert vierundneunzig Euro achtundsechzig Cent (12.394,68), und ist eingeteilt in fünfhundert (500) Gesellschaftsanteile.

Die Gesellschafterin erklärt eine Generalversammlung der Gesellschaft abzuhalten und ersucht den amtierenden Notar folgende Beschlüsse zu beurkunden:

*Erster Beschluss*

Der Gesellschafter beschliesst den Sitz der Gesellschaft von L-8008 Strassen, 130-132, route d'Arlon nach L-6776 Grevenmacher, 2, route Nationale 1, zu verlegen.

*Zweiter Beschluss*

Infolge der obigen Sitzverlegung, erklärt der Gesellschafter Artikel vier der Satzungen der Gesellschaft abzuändern, um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 4.** Der Sitz der Gesellschaft wird Grevenmacher sein.»

*Dritter Beschluss: Auflösung*

Die Gesellschafterversammlung beschliesst, dass die Gesellschaft mit beschränkter Haftung DAS TIERHAUS, S.à r.l., vorzeitig aufgelöst wird und ab dem heutigen Tage in die Liquidation tritt. Sie besteht nur mehr für den Zweck der Liquidation.

*Vierter Beschluss: Ernennung eines Liquidators*

Die Gesellschafterversammlung beschliesst einen Liquidator zu ernennen.

Die Gesellschaft LUX-FIDUCIAIRE, S.à r.l., mit Sitz in Luxemburg, vorgeannt, wird zum Liquidator der Gesellschaft ernannt.

*Fünfter Beschluss: Befugnisse*

Die Gesellschafterversammlung überträgt dem Liquidator die ausgedehntesten Befugnisse, besonders diejenigen die erwähnt sind in den Artikeln 144 bis 148bis, einschliesslich des Gesetzes vom 10. August 1915 betreffend die Handelsgesellschaften, so wie dieses Gesetz abgeändert wurde, ohne die Genehmigung, eine neue Generalversammlung, vorgesehen in den Artikeln 145 und 148, Absatz 2 des vorgeannten Gesetzes, einberufen zu müssen. Er wird von der Pflicht entbunden, ein Inventar vorzunehmen und kann auf die Bücher und Buchungen der Gesellschaft zurückgreifen.

Er kann eine Drittperson in seinen Befugnissen ermächtigen, aber nur für bestimmte Zwecke.

Alle Akte die die Gesellschaft verpflichten, werden vom Liquidator unterzeichnet, sofern keine Weiterübertragung von Vollmachten erteilt wurde; er braucht sich keiner Drittperson gegenüber zu rechtfertigen.

Die Gesellschafterin setzt das Gehalt des Liquidators fest.

*Kosten*

Die Kosten dieser Urkunde werden abgeschätzt auf eintausend fünfhundert (1.500,- EUR) Euro.

Die Honorare und Kosten der gegenwärtigen Auflösungsurkunde sind zur solidarischen Last der in Liquidation gesetzten Gesellschaft und der Gesellschafter selbst.

Worüber Urkunde aufgenommen wurde zu Grevenmacher, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an die dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannten Komparenten in einer ihnen kundigen Sprache, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit Uns Notar unterschrieben.

Gezeichnet: H. Wenzel, J. Gloden.

Enregistré à Grevenmacher, le 21 septembre 2004, vol. 528, fol. 31, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Schlink.

Für gleichlautende Ausfertigung der Gesellschaft auf stempelfreiem Papier auf Begehrt erteilt, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, den 21. September 2004.

J. Gloden.

(078527.3/213/64) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

**DAS TIERHAUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

Siège social: L-6776 Grevenmacher, 2, route Nationale 1.

R. C. Luxembourg B 47.495.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Gloden.

(078545.3/213/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

**SWAZILAND S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 78.163.

—  
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, val fleuri, Luxembourg au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05262. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078638.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**A.T. INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 60.923.

—  
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, val fleuri, Luxembourg au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05266. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078640.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**CHORUS SECURITY TRANSPORT, Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-8399 Windhof, 9, rue de l'Industrie.  
H. R. Luxemburg B 28.001.

—  
Im Jahre zweitausendvier, den einundzwanzigsten September,  
Vor dem unterzeichneten Notar Joseph Gloden, mit dem Amtswohnsitz zu Grevenmacher,

Ist erschienen:

Herr Stefan Chorus, Speditionskaufmann, geboren zu D-Trier, am 16. Dezember 1961, Ehegatte von Dame Barbara Klein, wohnhaft zu L-8399 Windhof, 9, rue de l'Industrie.

Welcher Komparent den unterzeichneten Notar ersucht Folgendes zu beurkunden:

Der vorgenannte Komparent ist der alleinige Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung CHORUS SECURITY TRANSPORT, mit Sitz in L-8008 Strassen, 138, route d'Arlon, eingetragen im Handelsregister unter der Nummer B 28.001,

gegründet laut Urkunde, aufgenommen durch den amtierenden Notar am 5. Mai 1988, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 194 vom 19. Juli 1988.

Die Statuten wurden zuletzt umgeändert gemäss ausserordentlicher Gesellschafterversammlung vom 12. Dezember 2001, veröffentlicht im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, Nummer 667 vom 30. April 2002.

Der Gesellschafter erklärt eine Generalversammlung der Gesellschaft abzuhalten und ersucht den amtierenden Notar folgende Beschlüsse zu beurkunden:

*Erster Beschluss*

Der Gesellschafter beschliesst den Sitz der Gesellschaft von L-8008 Strassen, 138, route d'Arlon, nach L-8399 Windhof, 9, rue de l'Industrie zu verlegen.

*Zweiter Beschluss*

Infolge der obigen Sitzverlegung, erklärt der Gesellschafter Artikel fünf und Artikel sechs der Satzungen der Gesellschaft abzuändern, um ihnen folgenden Wortlaut zu geben:

«**Art. 5. - Sitz.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Windhof.

Er kann durch einfachen Beschluss des alleinigen Gesellschafters oder der Gesellschafter, je nach Fall, an jeden anderen Ort Luxemburgs verlegt werden.

Die Gesellschaft ist ermächtigt im Inland und im Ausland Zweigniederlassungen und Verkaufsbüros zu eröffnen.»

«**Art. 6. - Gesellschaftskapital.** Das Gesellschaftskapital beträgt einunddreissigtausend (31.000,-) Euro und ist eingeteilt in einhundertfünfundzwanzig (125) Gesellschaftsanteile zu je zweihundertachtundvierzig (248,-) Euro pro Anteil.

Das Gesellschaftskapital ist voll gezeichnet und vollständig und in bar eingezahlt. Alle Gesellschaftsanteile gehören dem alleinigen Gesellschafter Herrn Stefan Chorus, Speditionskaufmann, wohnhaft zu L-8399 Windhof, 9, rue de l'Industrie.»

Die Kosten und Honorare dieser Urkunde sind zu Lasten der Gesellschaft.

Worüber Urkunde, aufgenommen wurde zu Grevenmacher, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an den dem Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannten Komparenten, hat derselbe mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: S. Chorus, J. Gloden.

Enregistré à Grevenmacher, le 21 septembre 2004, vol. 528, fol. 31, case 8. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* Schlink.

Für gleichlautende Ausfertigung der Gesellschaft auf stempelfreiem Papier auf Begehrt erteilt, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, den 22. September 2004.

J. Gloden.

(078520.3/213/46) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**CHORUS SECURITY TRANSPORT, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8399 Windhof, 9, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 28.001.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Gloden.

(078522.3/213/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**TRANSLORRIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 75.921.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, val fleuri, Luxembourg au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05270. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* D. Hartmann.

(078642.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**TANIT INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 78.164.

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, val fleuri, Luxembourg au 560A, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05267. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* D. Hartmann.

(078644.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**VANDERBURG PLAST S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 41.910.

—  
EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> septembre 2004:  
- Le siège social de la société a été transféré du 50, val fleuri Luxembourg au 560A, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05271. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(078646.3/727/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**CITABEL ALIMENTATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 30.446.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04708, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 28 septembre 2004.

Pour CITABEL ALIMENTATION, S.à r.l.

J. Reuter

(078659.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**JBW S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8016 Strassen, 29, rue des Carrières.  
R. C. Luxembourg B 31.487.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04711, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 28 septembre 2004.

Pour JBW S.A.H

J. Reuter

(078660.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**OCALA CAPITAL MANAGEMENT LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.  
R. C. Luxembourg B 87.268.

—  
In the year two thousand four, on the twelfth of August:

Before Maître Anja Holtz, notary, residing in Wiltz, in replacement of Maître Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, who will be the depositary of the present deed.

There appeared:

OCALA CAPITAL MANAGEMENT, LLC, a Delaware Corporation, incorporated under the laws of the State of Delaware (USA), with registered office at 300 Delaware Avenue, 9th Floor, Wilmington, Delaware 19801, USA,

here represented by LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., having its registered office in Luxembourg, itself represented by Mrs Valérie Ingelbrecht, private employee, residing professionally at Luxembourg and Mr Michel van Krimpen, director, residing professionally at Luxembourg, acting jointly in their respective capacities as attorney-in-fact A and director.

by virtue of a proxy established on August 2, 2004.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

The appearing party, represented as thereabove mentioned, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole actual partner of OCALA CAPITAL MANAGEMENT LUXEMBOURG, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, incorporated by a deed of Me Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on April 24, 2002, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 1098 of July 18, 2002.

- that the sole partner has taken the following resolutions:

*First resolution*

The sole partner decides to increase the subscribed capital by one hundred and fifty-seven thousand five hundred Euro (157,500.- EUR) to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) to one hundred and seventy thousand Euro (170,000.- EUR) by the issuing of one thousand five hundred and seventy-five (1,575) new shares with a par value of one hundred Euro (100.- EUR) each, having the same rights and obligations as the existing shares.

*Subscription - Payment*

Thereupon, the sole partner, prenamed, represented as thereabove mentioned, declares to subscribe to one thousand five hundred and seventy-five (1,575) new shares and to pay them up in cash so that the amount of one hundred and fifty-seven thousand five hundred Euro (157,500.- EUR) is at the disposal of the company; proof of the payments has been given to the undersigned notary.

*Second resolution*

The sole partner decides to amend article 8 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

«**Art. 8.** The Company's share capital is fixed at one hundred and seventy thousand Euro (170,000.- EUR) represented by one thousand seven hundred (1,700) shares with a par value of one hundred Euro (100.- EUR) each.»

*Third resolution*

The sole partner decides to amend the object of the Company to add the following sentence: «The company may issue convertible securities on a private basis.» after the paragraph 1 of article 3 of the articles of association.

There being no further business, the meeting is terminated.

*Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately three thousand two hundred Euro (3,200.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le douze août.

Par-devant Maître Anja Holtz, notaire de résidence à Wiltz, en remplacement de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, qui restera le dépositaire de la présente minute.

A comparu:

OCALA CAPITAL MANAGEMENT, LLC, une société de Delaware, constituée sous les lois de l'Etat de Delaware (USA), avec siège social au 300 Delaware Avenue, 9th Floor, Wilmington, Delaware 19801, USA,

ici représentée par LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social à Luxembourg, elle-même représentée par Madame Valérie Ingelbrecht, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg et Monsieur Michel van Krimpen, administrateur, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en leurs qualités respectives de fondé de pouvoirs A et d'administrateur.

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée le 2 août 2004.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est la seule associée actuelle de la société OCALA CAPITAL MANAGEMENT LUXEMBOURG, S.à r.l., société à responsabilité limitée, constituée suivant acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 24 avril 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1098 du 18 juillet 2002.

- Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un montant de cent cinquante-sept mille cinq cents euros (157.500,- EUR) pour le porter son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) à cent soixante-dix mille euros (170.000,- EUR) par l'émission de mille cinq cent soixante-quinze (1.575) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

*Souscription - Libération*

Ensuite, l'associé unique, préqualifié, représenté comme dit ci-avant, déclare souscrire mille cinq cent soixante-quinze (1.575) parts sociales nouvelles et les libérer intégralement en espèces de sorte que la somme de cent cinquante-sept mille cinq cents euros (157.500,- EUR) se trouve à la disposition de la société, preuve de ces paiements a été donnée au notaire instrumentant.

*Deuxième résolution*

L'associé unique décide de modifier l'article 8 des statuts comme suit:

«**Art. 8.** Le capital social est fixé à cent soixante-dix mille euros (170.000,- EUR) représenté par mille sept cents (1.700) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.»

*Troisième résolution*

L'associé unique décide de changer l'objet social de la société en ajoutant la phrase suivante: «La société peut émettre des titres convertibles sur une base privée.» après le 1<sup>er</sup> paragraphe de l'article 3 des statuts.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes est évalué à environ trois mille deux cents euros (3.200,- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: V. Ingelbrecht, M. Van Krimpen, A. Holtz.

Enregistré à Mersch, le 18 août 2004, vol. 428, fol. 51, case 8. – Reçu 1.575 euros.

Le Receveur ff. (signé): E. Weber.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 8 septembre 2004.

H. Hellinckx.

(078938.3/242/106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

---

**OCALA CAPITAL MANAGEMENT LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 87.268.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 8 septembre 2004.

H. Hellinckx.

(078939.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

---

**SMETS COUNTRY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Bereldange.

R. C. Luxembourg B 52.986.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05058, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 28 septembre 2004.

Pour SMETS COUNTRY, S.à r.l.

J. Reuter

(078672.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**SMETS COUNTRY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Bereldange.

R. C. Luxembourg B 52.986.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05061, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 28 septembre 2004.

Pour SMETS COUNTRY, S.à r.l.

J. Reuter

(078673.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**SMETS COUNTRY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Bereldange.  
R. C. Luxembourg B 52.986.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05063, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 28 septembre 2004.

*Pour SMETS COUNTRY, S.à r.l.*

J. Reuter

(078674.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**SMETS COUNTRY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Bereldange.  
R. C. Luxembourg B 52.986.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05065, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 28 septembre 2004.

*Pour SMETS COUNTRY, S.à r.l.*

J. Reuter

(078693.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**SMETS COUNTRY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Bereldange.  
R. C. Luxembourg B 52.986.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05068, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 28 septembre 2004.

*Pour SMETS COUNTRY, S.à r.l.*

J. Reuter

(078694.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**SMETS COUNTRY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Bereldange.  
R. C. Luxembourg B 52.986.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05076, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 28 septembre 2004.

*Pour SMETS COUNTRY, S.à r.l.*

J. Reuter

(078695.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**SMETS COUNTRY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Bereldange.  
R. C. Luxembourg B 52.986.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05074, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 28 septembre 2004.

*Pour SMETS COUNTRY, S.à r.l.*

J. Reuter

(078696.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**RESTAURANT PIZZERIA CHEZ DARIO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1638 Senningerberg, 1, rue du Golf.

R. C. Luxembourg B 67.928.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04721, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 28 septembre 2004.

*Pour RESTAURANT PIZZERIA CHEZ DARIO, S.à r.l.*

J. Reuter

(078662.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**SALON DE COIFFURE CHANTAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Mamer.

R. C. Luxembourg B 65.369.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04723, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 28 septembre 2004.

*Pour SALON DE COIFFURE CHANTAL, S.à r.l.*

J. Reuter

(078663.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**STAR BOUTIQUE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 62, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 35.615.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04727, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 28 septembre 2004.

*Pour STAR BOUTIQUE, S.à r.l.*

J. Reuter

(078664.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**SMETS GALLERY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Bereldange.

R. C. Luxembourg B 54.967.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05040, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 28 septembre 2004.

*Pour SMETS GALLERY, S.à r.l.*

J. Reuter

(078697.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**SMETS GALLERY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Bereldange.

R. C. Luxembourg B 54.967.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05042, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 28 septembre 2004.

*Pour SMETS GALLERY, S.à r.l.*

J. Reuter

(078698.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**SMETS GALLERY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Bereldange.  
R. C. Luxembourg B 54.967.

—  
Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05045, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 28 septembre 2004.

*Pour SMETS GALLERY, S.à r.l.*

J. Reuter

(078699.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**SMETS GALLERY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Bereldange.  
R. C. Luxembourg B 54.967.

—  
Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05048, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 28 septembre 2004.

*Pour SMETS GALLERY, S.à r.l.*

J. Reuter

(078700.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**SMETS GALLERY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Bereldange.  
R. C. Luxembourg B 54.967.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05050, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 28 septembre 2004.

*Pour SMETS GALLERY, S.à r.l.*

J. Reuter

(078701.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**SMETS GALLERY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Bereldange.  
R. C. Luxembourg B 54.967.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05054, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 28 septembre 2004.

*Pour SMETS GALLERY, S.à r.l.*

J. Reuter

(078702.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**SMETS GALLERY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Bereldange.  
R. C. Luxembourg B 54.967.

—  
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05056, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 28 septembre 2004.

*Pour SMETS GALLERY, S.à r.l.*

J. Reuter

(078704.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**TETRA FINANCES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.  
R. C. Luxembourg B 58.538.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05002, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Signature

*Un mandataire*

(078676.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**NITT KOU AM WEURSEUK S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 95.530.

Le Conseil d'Administration réuni en date du 28 juillet 2004 constate que les actionnaires, détenteurs de 320 actions de 100 euros chacune et libérées pour 8.000 euros, ont versé ce jour la somme de 24.000 euros à la société, étant par conséquent le capital totalement libéré.

Luxembourg, le 30 juillet 2004.

Pour extrait conforme

Signature

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2004, réf. LSO-AU06103. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(078680.3/536/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**BRASSTOWN MANSFIELD I S.C.A., Société en Comandite par Actions.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 90.866.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05307, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2004.

*Pour BRASSTOWN MANSFIELD I S.C.A.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(078683.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**SCHAEFER J-C, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4650 Niedercorn, 68, rue Prinzenberg.  
R. C. Luxembourg B 20.308.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 28 septembre 2004, réf. LSO-AU06012, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Signature.

(078703.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**TEXTO COMMUNICATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2153 Luxembourg, 26, rue Antoine Meyer.  
R. C. Luxembourg B 67.285.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AU05996, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Signature.

(078705.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**LUXOPART HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 50.304.

L'an deux mille quatre, le dix-sept septembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LUXOPART HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 50.304, constituée suivant acte notarié en date du 15 février 1995, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 261 du 15 juin 1995 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 10 mai 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 763 du 24 juillet 2004.

L'Assemblée est ouverte à neuf heures trente sous la présidence de Madame Carole Cois, assistante juridique, demeurant à Hautcharage,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Marina Muller, employée privée, demeurant à Athus (Belgique).

L'Assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Sandy Roeleveld, assistante juridique, demeurant à Arlon (Belgique).

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1.- Augmentation du capital social par incorporation à due concurrence d'une somme de EUR 53.000.000,- à prélever sur les bénéfices reportés.

2.- Création de 2.120.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 25,- chacune.

3.- Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente Assemblée est partant régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de cinquante-trois millions d'euros (EUR 53.000.000,-) pour le porter de son montant actuel de sept millions d'euros (EUR 7.000.000,-) à soixante millions d'euros (EUR 60.000.000,-) par la création de deux millions cent vingt mille (2.120.000) actions nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Cette augmentation de capital est libérée par incorporation au capital social des bénéfices reportés à due concurrence.

Il est justifié de l'existence de tels bénéfices reportés par une situation intérimaire datée du 3 septembre 2004, dont un exemplaire restera annexé aux présentes.

Les nouvelles actions sont attribuées entièrement libérées aux actionnaires actuels en proportion de leur participation actuelle dans la société.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts qui aura désormais la teneur suivante:

«Le capital souscrit est fixé à soixante millions d'euros (EUR 60.000.000,-) représenté par deux millions quatre cent mille (2.400.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.»

*Evaluation des frais*

Les parties comparantes évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société approximativement à la somme de EUR 7.000,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Cois, S. Roeleveld, M. Muller et F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 2004, vol. 145S, fol. 18, case 12. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur demande aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2004.

F. Baden.

(078934.3/200/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

---

**LUXOPART HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.  
R. C. Luxembourg B 50.304.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(078935.3/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 septembre 2004.

---

**N&G PATENT SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 66.158.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 21 septembre 2004, réf. LSO-AU04489, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(078723.4/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**IPEF IV HOLDINGS N°1 S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 94.187.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 21 septembre 2004, réf. LSO-AU04485, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(078724.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**IPEF IV HOLDINGS N°4 S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 95.936.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 21 septembre 2004, réf. LSO-AU04481, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(078725.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**SOCIETE FINANCIERE REOLAISE, Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 37.054.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 19 août 2004 à Luxembourg*

L'Assemblée ratifie la nomination de Monsieur Guy Glesener par le Conseil d'Administration du 14 mai 2004 au poste d'Administrateur en remplacement de Monsieur Laurent Jacquemart, démissionnaire, dont il terminera le mandat.

Pour copie conforme

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04869. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartman.

(078734.3/3842/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**NIERLE MEDIA A.G., Aktiengesellschaft.**  
Gesellschaftssitz: L-9990 Weiswampach, Maison 50.  
H. R. Luxemburg B 103.113.

—  
STATUTEN

Im Jahre zweitausendvier, den einundzwanzigsten September.

Vor dem unterzeichneten Notar André Jean-Joseph Schwachtgen, mit dem Amtssitz in Luxemburg.

Sind erschienen:

1) Herr Robert Peisch, Kaufmann, geboren am 04.09.1956 in Aachen, Deutschland, wohnhaft in Linnicher Str. 52, D-52477 Alsdorf, Deutschland,

hier vertreten durch Herrn Mario Di Stefano, Rechtsanwalt, mit Berufsanschrift in 24, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxemburg,

aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift gegeben am 14. September 2004,

selbst hier vertreten durch Herrn Joram Moyal, Rechtsanwalt, mit Anschrift daselbst,

aufgrund einer Untervollmacht gegeben am 20. September 2004.

2) Frau Svetlana Peisch, geboren am 06.05.1968 in Wolodga, Russland, wohnhaft in Linnicher Str. 52, D-52477 Alsdorf, Deutschland,

hier vertreten durch Herrn Joram Moyal, Rechtsanwalt, mit Berufsanschrift in 24, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxemburg,

aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift gegeben am 14. September 2004.

Welche Vollmachten und Untervollmacht, nach ne varietur Unterzeichnung durch den Bevollmächtigten und den instrumentierenden Notar, gegenwärtiger Urkunde beigefügt bleiben werden, um mit ihr einregistriert zu werden.

Welche Komparenten, beschlossen unter sich eine Aktiengesellschaft zu gründen, gemäß folgender Satzung:

**Art. 1.** Es wird eine Aktiengesellschaft gegründet unter der Bezeichnung NIERLE MEDIA A.G.

Der Sitz der Gesellschaft ist in Weiswampach.

Er kann durch Beschluss der Generalversammlung der Aktionäre in jede beliebige Ortschaft des Großherzogtums Luxemburg verlegt werden.

Sollten außergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art eintreten oder bevorstehen, welche geeignet wären die normale Geschäftsabwicklung am Gesellschaftssitz oder den reibungslosen Verkehr zwischen diesem Sitz und dem Ausland zu beeinträchtigen, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend, bis zur endgültigen Wiederherstellung normaler Verhältnisse, ins Ausland verlegt werden, und zwar unter Beibehaltung der luxemburgischen Staatszugehörigkeit.

Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

Die Gesellschaft kann jederzeit aufgelöst werden durch einen Beschluss der Generalversammlung der Aktionäre, welcher unter den Bedingungen der Satzungsänderungen gefasst wird.

**Art. 2.** Zweck der Gesellschaft ist der Ankauf und Verkauf, im Gross- und Einzelhandel, von elektronischen und audiovisuellen Produkten, Büro- und EDV-Ausrüstung sowie von Speichermedien für Audio, Video und sonstigen Daten, insbesondere der Handel von CD und DVD Rohlingen innerhalb und außerhalb Luxemburgs.

Zweck der Gesellschaft sind desweiteren alle industriellen, kommerziellen, finanziellen oder sonstigen Handlungen, welche direkt oder indirekt mit der Gründung, Verwaltung und Finanzierung, unter welcher Form auch immer, von Unternehmen und Gesellschaften, unter welcher Form auch immer, zusammenhängen, als auch die Verwaltung und Wertung, sei es permanent oder vorübergehend, des somit geschaffenen Beteiligungs- und Wertpapierbestandes.

Die Gesellschaft kann allgemein alle zur Wahrung ihrer Rechte gebotenen Maßnahmen treffen und alle Handlungen vornehmen, die geeignet sind, ihrem Gesellschaftszweck zu nützen oder diesen zu fördern.

**Art. 3.** Das Gesellschaftskapital beträgt einunddreissig tausend (31.000,-) Euro, eingeteilt in dreihundertzehn (310) Aktien mit einem Nennwert von je einhundert Euro (100,-).

**Art. 4.** Die Aktien sind je nach Belieben des Aktionärs entweder Namens- oder Inhaberaktien, mit Ausnahme derjenigen Aktien, welche durch Gesetz Namensaktien sein müssen.

Die Aktien der Gesellschaft können entweder als Einheitszertifikate oder als Zertifikate lautend über mehrere Aktien ausgestellt werden.

Die Gesellschaft kann ihre eigenen Aktien mittels ihrer freien Reserven zurückkaufen unter Berücksichtigung der Bestimmungen von Artikel 49-2 des abgeänderten Gesetzes vom 10. August 1915 betreffend die Handelsgesellschaften.

**Art. 5.** Die Verwaltung der Gesellschaft untersteht einem Rat von mindestens drei Mitgliedern, welche Aktionäre oder Nichtaktionäre sein können.

Die Verwaltungsratsmitglieder werden für eine Dauer von sechs Jahren ernannt. Die Wiederwahl ist möglich. Sie können beliebig abberufen werden.

Scheidet ein Verwaltungsratsmitglied vor Ablauf seiner Amtszeit aus, so können die verbleibenden Mitglieder des Verwaltungsrates einen vorläufigen Nachfolger bestellen. Die nächstfolgende Hauptversammlung nimmt dann die endgültige Wahl vor.

**Art. 6.** Der Verwaltungsrat hat die ausgedehntesten Befugnisse um alle Handlungen vorzunehmen, welche für die Erfüllung des Gesellschaftszwecks notwendig oder nützlich sind. Er ist zuständig für alle Angelegenheiten welche nicht durch das Gesetz oder die gegenwärtige Satzung der Generalversammlung vorbehalten sind.

Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrzahl seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist.

Die Vertretung durch ein entsprechend bevollmächtigtes Verwaltungsratsmitglied, die schriftlich, telegraphisch, fernschriftlich oder per Telefax erfolgt ist, ist gestattet. In Dringlichkeitsfällen kann die Abstimmung auch durch einfachen Brief, Telegramm, Fernschreiben oder durch Telefax erfolgen.

Die Beschlüsse des Verwaltungsrates werden mit Stimmenmehrheit gefasst. Bei Stimmengleichheit entscheidet die Stimme des Vorsitzenden.

Ein schriftlich gefasster Beschluss, angenommen und unterschrieben durch alle Verwaltungsratsmitglieder, hat ebenso Gültigkeit wie ein in einer Sitzung des Verwaltungsrates gefasster Beschluss.

Der Verwaltungsrat kann einem oder mehreren Verwaltungsratsmitgliedern, Direktoren, Geschäftsführern oder anderen Angestellten die Gesamtheit oder einen Teil seiner Vollmachten betreffend die tägliche Geschäftsführung sowie die Vertretung der Gesellschaft übertragen; diese Geschäftsführer können Aktionäre oder Nichtaktionäre sein.

Die Übertragung dieser Vollmachten an ein oder mehrere Verwaltungsratsmitglieder ist einer vorherigen Beschlussfassung der Generalversammlung unterworfen.

Die Gesellschaft wird entweder durch die Unterschrift des Delegierten des Verwaltungsrats oder durch die Kollektivunterschrift von zwei Mitgliedern des Verwaltungsrats rechtskräftig verpflichtet.

**Art. 7.** Die Gesellschaft verpflichtet sich die Verwaltungsratsmitglieder zu entschädigen für Verluste, Schäden oder Ausgaben, die sie verwirken könnten im Zusammenhang mit irgendeiner Klage oder irgendeinem Prozess, an dem sie beteiligt wären in ihrer früheren oder aktuellen Eigenschaft als Verwaltungsratsmitglied, ausgenommen im Falle wenn sie in solch einer Klage oder Prozess schlussendlich für grobe Fahrlässigkeit oder schlechte und absichtliche Verwaltung verurteilt werden.

**Art. 8.** Die Aufsicht der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Kommissaren, welche nicht Aktionäre zu sein brauchen, dieselben werden auf sechs Jahre ernannt.

Die Wiederwahl ist zulässig. Sie können beliebig abberufen werden.

**Art. 9.** Das Geschäftsjahr beginnt am ersten Januar und endet am einunddreißigsten Dezember eines jeden Jahres.

**Art. 10.** Die Jährliche Hauptversammlung findet rechtens statt am letzten Freitag des Monats Juni um elf Uhr in Weiswampach am Gesellschaftssitz oder an einem anderen in der Einberufung angegebenen Ort.

Sofern dieser Tag ein gesetzlicher Feiertag ist, findet die Hauptversammlung am ersten darauffolgenden Werktag statt.

**Art. 11.** Die Einberufungen zu jeder Hauptversammlung unterliegen den gesetzlichen Bestimmungen. Von dieser Erfordernis kann abgesehen werden, wenn sämtliche Aktionäre anwesend oder vertreten sind und sofern sie erklären, den Inhalt der Tagesordnung im voraus gekannt zu haben.

Der Verwaltungsrat kann verfügen, dass die Aktionäre, um zur Hauptversammlung zugelassen zu werden, ihre Aktien fünf volle Tage vor dem für die Versammlung festgesetzten Datum hinterlegen müssen.

Jeder Aktionär kann sein Stimmrecht selbst oder durch einen Vertreter, der nicht Aktionär zu sein braucht, ausüben. Jede Aktie gibt Anrecht auf eine Stimme.

**Art. 12.** Die Generalversammlung hat die ausgedehntesten Befugnisse um alle Handlungen vorzunehmen und gutzuheißen, die im Interesse der Gesellschaft liegen.

Sie befindet namentlich über die Verwendung und Verteilung des Reingewinns.

**Art. 13.** Unter der Berücksichtigung der in Artikel 72-2 des abgeänderten Gesetzes vom 10. August 1915 betreffend die Handelsgesellschaften enthaltenen Bedingungen wird der Verwaltungsrat ermächtigt Interimsdividenden auszuzahlen.

**Art. 14.** Die Bestimmungen des abgeänderten Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften finden ihre Anwendung überall, wo die gegenwärtige Satzung keine Abweichung beinhaltet.

#### *Übergangsbestimmungen*

1) Das erste Geschäftsjahr beginnt am heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2005.

2) Die erste ordentliche Generalversammlung findet statt im Jahre 2006.

#### *Zeichnung und Einzahlung*

Die vorgenannten Parteien haben diese Aktien wie folgt gezeichnet:

1) Herr Robert Peisch, vorgeannt, dreihundertneun Aktien. ....	309
2) Frau Svetlana Peisch, vorgeannt, eine Aktie .....	1
<hr style="border: 0.5px solid black;"/>	
Total: dreihundertzehn Aktien. ....	310

Diese gezeichneten Aktien wurden vollständig eingezahlt, so dass ab heute der Gesellschaft der Betrag von einunddreißigtausend (31.000,-) Euro zur Verfügung steht, wie es dem instrumentierenden Notar nachgewiesen wurde, der dies ausdrücklich bestätigt.

#### *Erklärung*

Der unterzeichnete Notar hat festgestellt, dass die Bedingungen, welche durch Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften gestellt wurden, erfüllt sind.

*Kosten*

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung entstehen, beläuft sich auf ungefähr eintausendsiebenhundertfünfzig Euro (EUR 1.750,-).

*Gründungsversammlung*

Alsdann traten die eingangs erwähnten Parteien, die das gesamte Aktienkapital vertreten, zu einer außerordentlichen Hauptversammlung zusammen, zu der sie sich als rechtens einberufen bekennen und fassten, nachdem sie die ordnungsgemäße Zusammensetzung dieser Versammlung festgestellt haben, einstimmig folgende Beschlüsse:

- 1) Die Zahl der Mitglieder des Verwaltungsrats wird auf drei, die der Kommissare auf einen festgesetzt.
- 2) Es werden zu Mitgliedern des Verwaltungsrats ernannt:
  - a) Herr Robert Peisch, vorgeannt
  - b) Frau Svetlana Peisch, vorgeannt, und
  - c) Herr Carsten Bärenz, Kaufmann, geboren am 15.01.1974 in Eschweiler, Deutschland, wohnhaft in 126, rue de Stavelot, L-9991 Weiswampach.
- 3) Es wird zum Kommissar ernannt:  
EUROPEAN AUDIT, S.à r.l., R. C. Luxemburg B 50.956, eine Gesellschaft mit Sitz in, 11, rue Hiel, L-7390 Blaschette.
- 4) Das Mandat der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars endet mit der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2010.
- 5) Unter Zugrundelegung der Artikel 54 Absatz 3 und Artikel 60 des Gesetzes über die Handelsgesellschaften und Artikel 6 der gegenwärtigen Satzung wird der Verwaltungsrat ermächtigt aus seiner Mitte einen oder mehrere Delegierte des Verwaltungsrates zu ernennen.
- 6) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Maison 50, L-9990 Weiswampach.

*Erklärung*

Der unterzeichnete Notar hat die Erschienenen darauf hingewiesen, dass die Gesellschaft zwecks Ausübung der vorgenannten Tätigkeiten im Besitz einer seitens der zuständigen Behörden ausgestellten Niederlassungsgenehmigung sein muss.

Die Erschienenen bestätigen ausdrücklich diesen Hinweis erhalten zu haben.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt. Und nach Vorlesung an die Erschienenen, haben dieselben, durch ihren Bevollmächtigten, mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: J. Moyal, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, vol. 145S, fol. 24, case 4. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 28. September 2004.

A. Schwachtgen.

(903187.3/230/155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 30 septembre 2004.

**BELVAUX (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

R. C. Luxembourg B 77.767.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2004, réf. LSO-AU03868, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 24 septembre 2004.

Signature.

(078027.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

**LION-INTERINVEST, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 26.004.

*Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 13 janvier 2004*

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social de la Sicav du 2, rue Nicolas Bové, L-1253 Luxembourg au 39, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, avec effet au 16 février 2004.

Luxemburg, le 20 février 2004.

Pour extrait sincère et conforme

Le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 août 2004, réf. LSO-AT05958. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078173.3/1024/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

**INVESTISSEMENTS ALIMENTAIRES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 53.452.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue au siège social  
à Luxembourg, le 25 juin 2004*

Monsieur De Bernardi Angelo, Madame Ries-Bonani Marie-Fiore et Madame Scheifer-Gillen Romaine sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de trois ans. Monsieur Schaus Adrien est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Pour extrait sincère et conforme  
INVESTISSEMENTS ALIMENTAIRES S.A.

A. De Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04827. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077908.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

---

**DE'LONGHI FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 95.384.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue au siège social  
à Luxembourg, le 26 avril 2004*

Monsieur Diederich Georges, Monsieur Melo Dario et Monsieur Arno' Vincenzo sont renommés administrateurs jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice de l'an 2004. PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. est renommée réviseur externe et Monsieur Schaus Adrien est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice de l'an 2004.

Pour extrait sincère et conforme

DE'LONGHI FINANCE S.A.

G. Diederich / V. Arno'

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04831. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077910.3/545/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

---

**GROUPE KRIMAR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8086 Bertrange, 78/B70, Cité Am Wenkel.  
R. C. Luxembourg B 84.470.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2004, réf. LSO-AU03860, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2004.

Signature.

(078028.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

---

**MAMIMAMA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 45.749.

—  
La soussignée, Maître Danièle Martin, Avocat à la Cour, domiciliation, dénonce avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2004 le siège social de la société MAMIMAMA HOLDING S.A. établi en ses bureaux, 3B, boulevard du Prince Henri à Luxembourg ainsi que le contrat de domiciliation conclu avec cette dernière en date du 29 décembre 2000.

Luxembourg, le 22 décembre 2003.

Pour copie conforme

M<sup>e</sup> D. Martin

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05306. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078167.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

---

57885

**MAMIMAMA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 45.749.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 31 décembre 2003 à Luxembourg*

Le conseil décide à l'unanimité de fixer le siège social au 3B, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Pour copie conforme  
Signature / Signature  
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05308. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078168.3/3842/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

---

**BILLY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 84.421.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05291, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 septembre 2004.

Signature.

(077968.3/587/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

---

**BILLY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 84.421.

*Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 juillet 2004*  
*Troisième résolution*

L'Assemblée constate à la lecture des comptes annuels de la Société que les pertes de la société atteignent 75% du capital social.

Conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, l'Assemblée décide de continuer les activités de la Société et de ne pas dissoudre celle-ci.

Pour la société  
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05286. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077969.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

---

**CELLON S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7213 Bereldange, 29, Am Becheler.  
R. C. Luxembourg B 25.789.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2004, réf. LSO-AU03863, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2004.

Signature.

(078030.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

---

**AGENCE UELZECHT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 16, rue de l'Alzette.  
R. C. Luxembourg B 87.635.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2004, réf. LSO-AU03873, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 septembre 2004.

Signature.

(078034.3/607/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

---

57886

**SELIM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 97.889.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU04974, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

SELIM S.A.

Signature

(078220.3/1022/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

---

**SELIM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 97.889.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 2 septembre 2004*

Les comptes clôturés au 31 décembre 2003 ont été approuvés.

Décharge a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 31 décembre 2003.

Extrait sincère et conforme

SELIM S.A.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU04973. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(078223.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 septembre 2004.

---

**LUNETTERIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6931 Mensdorf, 3, Cité A Gaessen.  
R. C. Luxembourg B 72.848.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2004, réf. LSO-AU04715, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 28 septembre 2004.

*Pour LUNETTERIE, S.à r.l.*

J. Reuter

(078661.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**FRASPI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 76.166.

RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Au lieu de:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05178. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(078442.3/727/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**FISPA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 76.164.

RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Au lieu de:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05177. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(078443.3/727/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**VIOLIN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 76.610.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 21 septembre 2004, réf. LSO-AU04474, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

(078726.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**FINPIAVE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 72.704.

RECTIFICATIF

Il y a lieu de lire:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Au lieu de:

EXTRAIT

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05176. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078450.3/727/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**FINAXE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 81.530.

—  
**RECTIFICATIF**

Il y a lieu de lire:

**EXTRAIT**

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 22 septembre 2004.

Au lieu de:

**EXTRAIT**

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> septembre 2004:

- Le siège social de la société a été transféré du 50, Val Fleuri, Luxembourg, au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations de Luxembourg.

Luxembourg, le 6 septembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2004, réf. LSO-AU05175. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(078453.3/727/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---

**MONTEFERRO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 70.107.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 21 septembre 2004, réf. LSO-AU04469, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(078727.3/693/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2004.

---